

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [delphine martin](#)

<https://www.cadre21.org/membres/d62ee2ba35ddc14fae421be0>

Date d'obtention : 2024-10-22 14:52:02

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. valider l'information avec la personne signalante
2. évaluer la nature de l'événement (impulsif ou malveillant)
3. vérifier l'informations avec les personnes concernées (sauf instigateur si acte malveillant)
4. rencontrer l'investigateur pour confisquer téléphone et aviser police ou faire sensibilisation.

Un appel au service de police est toujours de mise lorsqu'on ouvre sexto - que ce soit pour sensibilisation ou démarches judiciaires

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

qu'il est important de prendre une étape à la fois et ne pas aller trop vite dans les interventions pour ne pas aller à l'encontre du protocole. Le respect du protocole permet une uniformité dans l'intervention et permet aussi et surtout une collaboration optimal entre l'école et les services de police et judiciaires. Il est important aussi de garder en tête qu'une situation peut évoluer dans le temps en fonction des informations que nous collectons.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

rencontrer l'investigateur. Nous ne voulons pas nuire au processus judiciaire si le cas se rend là, mais nous voulons aussi assurer une protection auprès de notre élèves qui est identifié comme investigateur. L'appel aux parents aussi sera pour moi une étape plus délicate - c'est un sujet délicat et aucun parent ne souhaite recevoir ce genre d'appel. Il est donc primordial d'y aller avec délicatesse, humanité et empathie.